

D2 Communiquer sur les espèces et milieux naturels

Objectif visé	Priorité
D : Information et sensibilisation du public et des acteurs du site	***

Finalité de l'action	Actions liées
- Informer et sensibiliser les acteurs locaux et le public aux milieux naturels et aux espèces présents localement et à leur préservation dans le cadre de Natura 2000	A1, A2, B1 à 3, B5 à 7, B10 et 11, C1, C2, D1, E1, E2

Habitats et espèces d'intérêt communautaire concernés	Secteur concerné
Tous	Ensemble du site

Maîtres d'ouvrage potentiels	Autres partenaires potentiels	Financements potentiels
Ensemble des gestionnaires, Collectivités, Associations		MEEDDAT (FGMN), Collectivités locales et territoriales, Agence de l'eau, Financement privé

Coût total estimé
Variable, selon devis

Enjeux et problématiques
<p>Actuellement, les acteurs locaux et le public ont une faible connaissance des milieux et des enjeux de leur préservation, notamment du fait du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque d'explication « grand public » sur la fragilité des milieux littoraux (dunes, landes et falaises), les précautions à prendre, le code de bonne conduite, - Manque de moyen humain sur le terrain. Il y a peu de présence sur le terrain pour informer, sensibiliser les utilisateurs du site, sauf sur le secteur du polder du Grand Loc'h, sur le Fort du Loc'h et à l'Abbaye de Saint-Maurice. Cette présence serait surtout nécessaire en période estivale quand la pression de fréquentation est importante, - Manque de structuration et d'homogénéisation de la signalétique, des panneaux et des documents d'information. Il n'y a pas d'homogénéité de la signalétique sur l'ensemble du site. L'information est dispersée en fonction des gestionnaires sur les aménagements réalisés, les actions, les objectifs poursuivis et les résultats attendus. Cet aspect ne concerne pas directement Natura 2000 mais plutôt la préservation du paysage. <p>La sensibilisation des différents acteurs à la biodiversité des milieux naturels et leur préservation est indispensable pour une bonne compréhension et une acceptation des enjeux et mesures de Natura 2000. Il existe déjà des outils et des actions de communication sur le territoire du site Natura 2000. Certains rejoignent les objectifs généraux de la procédure : préservation de l'environnement, milieux naturels, programme de réhabilitation du littoral, Contrat Nature du Grand Loc'h... Il s'agit donc de concevoir des outils de communication sur des thématiques existantes et d'y intégrer les objectifs spécifiques à Natura 2000. Dans le cadre du programme de réhabilitation du littoral et de restauration des milieux naturels, une nouvelle signalétique a été mise en place après réflexion avec les autres partenaires gestionnaires des sites (CG 56 et 29, FDC 56 et 29, CELRL, CAPL, communes) pour une homogénéisation.</p>

Mesures liées à l'action

Mesures liées à l'action

1. Mesures existantes, à pérenniser et développer

➤ 1.1 Signalisation et infrastructure publiques

Plusieurs outils sont déjà en place permettant de faire connaître et valoriser les milieux naturels sur le site :

- Cartes d'itinéraires piétons et vélos ;
- Carte de présentation générale des communes avec des paragraphes sur les milieux naturels ;
- Panneaux d'information (Conservatoire du littoral, Conseil Général, Communes, Cap l'Orient agglomération, COCOPAQ, Fédération de Chasse du Morbihan, sécurité routière) : sécurité, préconisations, réglementations, écosystèmes...
- Signalétique routière ;
- Table d'orientation sur la Pointe du Talud ;
- Sentier d'interprétation autour du Polder du Grand Loc'h (bornes et livrets d'accompagnement) ;
- Observatoires autour du Polder du Grand Loc'h, aménagement de passerelle.

Il conviendra de conserver ces supports, en veillant à l'homogénéisation des signalétiques.

- Parcours thématique du Fort de Loc'h.
- signalétique et panneaux d'information

➤ 1.2 Information et sensibilisation du public

Plusieurs actions ont déjà été entreprises dans ce but :

- Gardes-nature : surveillance, animation nature, ouverture de sentiers de randonnée ;
- Programme d'éducation à l'environnement « S eau S littoral » ;
- Sortie Découverte de la Nature (FDC 56, garde-nature de Ploemeur, Bretagne vivante, Tarz Héol, Amis des chemins de ronde, Natur'O Fil...) ;
- Intervention dans les établissements scolaires de Ploemeur, Centre de Loisirs Sans Hébergement, campings, touristes par des associations (Tarz héol) ;
- Programme « Un enfant, un arbre ».

➤ 1.3 Plaquette d'information et sensibilisation du public

- Plaquette d'information sur le programme de réhabilitation du littoral est distribuée lors d'événements et est mise à disposition du public dans les différents lieux l'accueillant (Offices de Tourisme, mairies, campings...). Y sont intégrés des informations sur les milieux naturels.
- Plaquette sur la préservation des lasses de mer.
- D'autres plaquettes thématiques pourront être imaginées en fonction des besoins : plantes envahissantes...

2. Mesures proposées en plus de celle existantes à développer A32326P

➤ 2.1 Panneau de présentation de la richesse des milieux naturels sur le site

Plusieurs panneaux pourront être mis en place aux entrées et points de fixation du site. Ce type de panneau est déjà mis en place pour le site du Grand Loc'h et sur le site du Petit Loc'h par la Fédération des Chasseurs du Morbihan, sur les aires de stationnement de Guidel et à venir sur Ploemeur. Aux entrées de la partie littorale du site, ce panneau devra donner les clés nécessaires au visiteur pour lui faire prendre conscience de son entrée sur un espace naturel remarquable et l'inciter au respect des milieux naturels et des aménagements. Sur le site de Saint-Maurice et le long du sentier de randonnées des panneaux pourrait expliquer l'intérêt des vasières, roselières, pré salés pour la faune et la flore.

➤ 2.2 Guide de découverte et/ou panneau d'expositions sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

Il s'agira de réaliser un guide pédagogique sur le fonctionnement des écosystèmes qui sera un support pour des animations nature, des interventions dans les écoles ou grand public. Les

Mesures liées à l'action

thématiques abordées pourront être : les habitats (milieux naturels) et espèces d'intérêt européen et patrimonial, le fonctionnement des écosystèmes, les menaces (enrichissement des milieux, piétinement, plantes envahissantes, dépôts de déchets...), les mesures de gestion mises en place, le code de bonne conduite sur les milieux naturels, guide du parfait promeneur.

➤ 2.3 Organisation d'évènements « nature »

Différents types d'évènements peuvent être organisés afin de sensibiliser le public et les acteurs du site à cet environnement :

- **Présence lors d'autres évènements sur le site** : sensibilisation sur la fragilité des milieux naturels lors d'évènements marquant type multisports avec une fermeture symbolique de la route D152, dans le cadre du programme « S eau S littoral » organiser des sorties de sensibilisation sur les milieux naturels concernés par Natura 2000, salon TERRE !...

- **Sorties nature** : il s'agira de proposer et favoriser les sorties découvertes de la nature tout en s'assurant qu'elles n'entraînent pas de perturbation des milieux naturels. Il conviendra de définir des préconisations à prendre lors de la sortie d'un groupe sur les milieux naturels et itinéraires à respecter. Il est également conseiller de limiter les effectifs de groupes de découverte des milieux naturels en prévoyant des inscriptions préalables.

- **Organisation de conférences** : conférence grand public de vulgarisation des études scientifiques menées sur le site afin de permettre au grand public d'accéder à la connaissance et de mieux connaître son territoire. Exemples : Carottage sur le Grand Loc'h, Milieux naturels d'intérêt européen, Érosion côtière...Projection de films...

➤ 2.4 Présence de Gardes-nature

Le recrutement de gardes-nature à l'année est une action indispensable permettant de réellement catalyser la prise en compte de l'environnement à l'échelle d'une commune et d'aider au respect de la réglementation par une intervention essentiellement pédagogique mais parfois réglementaire.

Calendrier prévisionnel

Mesure	Année					
	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
1.1 Signalisation et infrastructures publiques	En cours					
1.2 Information et sensibilisation du public	En cours					
1.3 Plaquette d'information	X					
2.1 Panneau de présentation de la richesse des milieux naturels sur le site	X					
2.2 Guide de découverte et/ou panneau d'exposition sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire		X				
2.3 Organisation d'évènements « nature »		X	X	X	X	X
2.4 Présence de Gardes-nature	X	X	X	X	X	X

Coûts estimatifs

Mesure	Estimation
1.1 Signalisation et infrastructure publiques	/
1.2 Information et sensibilisation du public	/
1.3 Plaquette d'information	Sur devis
2.1 Panneau de présentation de la richesse des milieux naturels sur le site	Sur devis
2.2 Guide de découverte et/ou panneau d'expositions sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Sur devis
2.3 Organisation d'évènements « nature »	Sur devis
2.4 Présence de Gardes-nature	/

Indicateurs de suivi des mesures et de réussite de l'objectif

Mesure	Indicateurs
1.1 Signalisation et infrastructure publiques	Présence, facture, travaux
1.2 Information et sensibilisation du public	Présence, facture, travaux

Indicateurs de suivi des mesures et de réussite de l'objectif	
Mesure	Indicateurs
1.3 Plaquette d'information sur le programme de réhabilitation du littoral	Présence, facture, travaux
2.1 Panneau de présentation de la richesse des milieux naturels sur le site	Présence, facture, travaux
2.2 Guide de découverte et/ou panneau d'exposition sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Présence, facture, travaux
2.3 Organisation d'évènements « nature »	Présence, facture, travaux
2.4 Présence de Gardes-nature	Présence, facture, travaux
Objectif	Sensibilisation du public aux milieux naturels et au site